

# DÉCRYPTAGE

## Trois idées reçues

### Les interdits alimentaires

Les textes sacrés définissent les aliments que les croyants ne doivent pas manger, mais restent silencieux quant aux motivations de ces interdits.

Dans son essai *Les Nourritures divines*, Olivier Assouly s'est intéressé aux arguments les plus fréquents pour justifier ces restrictions.

#### 1 « Le cochon, c'est mauvais pour la santé »

L'argument sanitaire est souvent invoqué pour légitimer les interdits alimentaires. En particulier le porc, dont la consommation est proscrite pour les croyants juifs et musulmans. Cet animal est réputé sale et difficile à conserver. « C'est souvent a posteriori que les religieux mettent en lumière le caractère nuisible de la nourriture, notamment du porc. Dans le judaïsme, le théologien Maimonide (XII<sup>e</sup> siècle) est l'un des premiers à faire le lien entre une interdiction purement religieuse et une source qui appartient à la rationalité lorsqu'il avance que le cochon est un animal dont les graisses sont mauvaises pour la santé et qui vit généralement parmi les ordures. Il ignore le lapin ou le cheval, dont la consommation est pourtant elle aussi proscrite », explique Olivier Assouly. Plusieurs paradoxes ébranlent ces arguments : « Notamment lorsque l'on passe d'une religion à une autre. En islam et dans le judaïsme, l'interdiction du porc reposerait sur son impureté. Dans l'hindouïsme, les raisons sont inverses. C'est la pureté de l'animal qui interdit de le consommer ». Et le spécialiste de préciser : « Si par exemple, on avait

interdit le porc pour des raisons sanitaires, pourquoi ne pas le réintroduire dès lors qu'il ne pose plus de problème ? Inversement, les religions auraient pu interdire le bœuf au moment de la crise de la vache folle, ce qui n'a pas été le cas. C'est une raison supplémentaire pour exclure cet argument. »

#### 2 « Il y a des raisons politiques à ces interdits »

Mahomet – ou Muhammad – en fin politicien, aurait-il prohibé certains aliments pour des raisons stratégiques ? L'essai *Les Nourritures divines* revient sur cette hypothèse tactique. Dans l'Égypte ancienne, le pouvoir était exercé dans les villes. Le cochon serait devenu un aliment indésirable afin d'éviter que les campagnes ne prennent l'ascendant sur les centres urbains. À l'instar des Égyptiens dans l'Antiquité, le Prophète aurait interdit le porc pour renforcer son gouvernement. Il aurait constaté l'omniprésence du cochon, et de son cousin le sanglier, sur les tables. Préférant que le surplus de blé revienne au pouvoir plutôt qu'à cet animal, Mahomet l'aurait prohibé. L'absence du lard, aliment gras, aurait de fait stimulé le commerce de l'huile d'olive. Concernant les interdits du sang et du chien : les villageois en consommaient probablement, ce qui garantissait leur indépendance alimentaire et pouvait donc leur permettre de résister au pouvoir central. Les boissons alcoolisées étaient fabriquées dans les tribus ennemies en Syrie et en Irak à cette époque. L'interdire leur portait donc atteinte. Cet argument se heurte à plusieurs objections : le sanglier, cousin du porc, était chassé durant la période islamique.

La carence en blé induite par l'élevage des cochons est également discutable puisque cet animal est facile à nourrir. Enfin, rien ne prouve que l'élevage de ces animaux était très développé dans la région à cette époque.

#### 3 « Les religieux ont pressenti un désastre écologique »

En Inde, il y a deux mille ans, l'imminence d'une catastrophe écologique aurait conduit les religieux à faire de la vache un animal sacré. Cet animal, qui produisait peu de lait, était indispensable à la culture des champs. Et les terres cultivables se faisaient rares, en raison d'une déforestation massive. Pour soutenir l'agriculture, les religieux auraient alors entériné l'interdiction d'abattre les vaches. Pour les mêmes raisons, les chrétiens ont ponctuellement interdit la consommation de cheval au VII<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui, cette restriction n'a plus cours, tandis que les vaches sont toujours des animaux sacrés en Inde. Cette hypothèse ne prend pas en compte l'invariabilité de l'interdit, qui n'a pas été levé une fois la catastrophe évitée.

« Il y a une forme d'arbitraire dans les interdits alimentaires. Les grands textes ne justifient pas pourquoi le croyant doit suivre une loi religieuse. Et au fond, cette explication serait superflue pour les croyants, parce que la loi divine est absolue et qu'ils sont invités à la suivre », indique Olivier Assouly. Ces restrictions peuvent être envisagées comme des faits culturels : « Même affranchi de toute référence religieuse, l'Homme opère un découpage du mangeable et du non-mangeable qui ne correspond pas à ce qui est comestible et ce qui ne l'est pas. Ce qui explique que dans certaines cultures, on ne mange pas de cuisses de grenouilles par exemple ».

La nourriture a également un aspect identitaire : « Le croyant, où qu'il aille, est porteur des interdictions alimentaires de sa religion. De fait, cette loi religieuse a une vocation identitaire ». ■

# INITIATIVE

## Parler en paix

### Se rencontrer en cours de langues

Parler en paix est une association où l'on apprend l'arabe, l'hébreu et le respect de l'autre.

# À

Paris, l'association Parler en paix fait sa rentrée. Comme chaque année, elle propose l'apprentissage conjoint de l'arabe et de l'hébreu. Une façon de promouvoir le vivre-ensemble et la coexistence entre les religions.

« Vous savez, pour dire bonjour, que ce soit en hébreu ou arabe, shalom ou salam aleikum, on dit "Que la paix soit sur vous" ! », souligne Jacqueline, qui prend des cours d'arabe et d'hébreu modernes depuis trois ans à l'association Parler en paix. Fondée en 2004 au moment de l'Intifada, son objectif est de créer un lieu où Juifs et Arabes pourraient se retrouver ensemble, sans polémiques politiques.

Un « havre de paix » qui se révèle être une simple salle de classe du lycée Voltaire, dans le XI<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Les murs tapissés d'affiches contre le racisme, elle accueille chaque mardi soir une vingtaine d'élèves juifs, musulmans, chrétiens et athées, qui viennent y apprendre ces langues dites « sémitiques », et dont la construction est semblable.

Ici, on brise rapidement les murs entre les religions et les convictions politiques. « Il n'y a pas non plus de barrières de générations. Il y a des personnes de 18 à 80 ans », ajoute Jacqueline, elle-même septuagénaire. Les motivations des élèves pour suivre ces cours d'une heure trente pour chaque langue sont également diverses. Ceux qui, comme Jacqueline par exemple, ont des racines familiales au croisement des deux cultures. Juive d'origine algérienne, elle a voulu perfectionner avant tout son hébreu.

#### Des élèves qui ont le goût de l'autre

D'autres s'intéressent avant tout au conflit israélo-palestinien, sujet quelquefois évoqué. « Mais toujours dans le respect de l'autre », assurent les élèves. Marc, qui organise notamment des

conférences sur ce sujet, est certain qu'un dialogue positif peut s'instaurer en France. « On peut déjà éviter d'importer ce conflit. L'association est un lieu de rencontres, donc une source de paix, d'une certaine manière », souligne ce quadragénaire.

Un lieu d'échanges que les professeurs des deux langues apprécient aussi. « Je suis libanaise, et je n'avais jamais vraiment eu l'occasion de rencontrer des Israéliens. On me disait qu'ils n'étaient pas des gens biens. Venir ici m'a permis de dépasser mes préjugés », témoigne l'enseignante d'arabe pour le niveau intermédiaire.

Professeurs et élèves se retrouvent également le temps d'une pause, pour grignoter et discuter. Sur quelques tables prévues à cet effet au fond de la classe, se mélangent houmous, dattes, madeleines, jus d'orange et tranches de dinde *halal*. Les conversations vont bon train, les professeurs se disent « bonjour » dans les deux langues, on rit, et on parle aussi de sa culture et de sa religion.

#### « On a toujours tenu bon, malgré les crises »

Parler en paix est une organisation laïque, mais « cela n'exclut pas d'apprendre la religion de l'autre », précise Véronique Teyssandier, élève et présidente de l'association. C'est d'ailleurs pour elle un bon moyen de lutter contre l'ignorance, « qui mène à l'islamophobie et l'antisémitisme ». Les signes religieux sont autorisés et les cours suspendus les jours de fêtes religieuses.

Calme et sérénité semblent régner à l'association, même si les affrontements entre les deux peuples peuvent provoquer quelques tensions. En 2009, lors de la guerre de Gaza, raconte Gérard Calliet, actuel trésorier adjoint et ancien président de l'association, des personnes ont quitté les cours. Mais à l'été 2014, au moment de l'opération « Bordure protectrice » de l'armée israélienne, le groupe est resté soudé. À la grande satisfaction de Gérard Calliet : « On a toujours tenu bon malgré les crises ». Depuis les attentats de Paris, en janvier dernier, Parler en paix voudrait faire partager son expérience plus largement – dans les prisons ou les écoles. Car « l'esprit du 11 janvier », ils l'ont déjà depuis 10 ans. ■

PAR ÉLISE SAINT-JULIAN

#### Pour aller plus loin

Site internet de l'association  
[www.parlerenpaix.org](http://www.parlerenpaix.org)